



La réglementation automobile et l'homologation des véhicules - E-learning

Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

Pour les formations INTRA, au moins un entretien téléphonique préliminaire sera réalisé.

HOMOLOGATION



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation les stagiaires sont capables de comprendre la constitution des textes réglementaires constituant l'ensemble de la réglementation automobile ainsi que le processus d'homologation et de réception des véhicules.

PUBLIC VISÉ

Toute personne travaillant dans le milieu de l'homologation de véhicules, d'entités ou composants.

PRÉ REQUIS

Pas de pré-requis nécessaire.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le contexte réglementaire et administratif qui autorise un véhicule à circuler sur la voie publique
- Assimiler le processus d'homologation
- Définir la catégorie de véhicule et le type de réception
- Identifier les essais d'homologation à réaliser et les étapes de la constitution du dossier de réception
- Identifier la réglementation de l'Union Européenne et des Nations Unies
- Distinguer les 2 types de marquages réglementaires

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exercices pratiques.

Accompagnement pédagogique : classe virtuelle d'une heure après formation et accompagnement technique via mail et/ou téléphone.

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Expert en sécurité générale automobile.

Expert en émissions de polluants.

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Cette formation E-learning est découpée en trois modules et dure environ 2,5 heures.

Module 1 : L'homologation des véhicules

Pourquoi homologuer un véhicule
Situer/identifier les acteurs de l'homologation
Les étapes du processus d'homologation

Module 2 : Le processus de réception

Etape 1 : Les catégories et règlements cadres
Etape 2 : Les types de réception
Etape 3 : Les essais d'homologation
Etape 4 : Réceptionner le véhicule
Etape 5 : L'immatriculation
Etape 6 : Maintien de l'homologation dans le temps

Module 3 : Les instances réglementaires

Situer et identifier les deux instances : Union Européenne et Nations Unies
La réglementation UNECE (Nations Unies) et de l'Union Européenne
Numérotation des fiches et marquage



MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation individuelle des connaissances en fin de formation.

MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Module entièrement sous-titrés en français. Personne en situation de handicap, nous contacter pour échanger sur vos éventuels besoins d'aménagement à prévoir. Référent handicap : christelle.auger@utac.com



2.50 Heures
0.5 Jour



De 1 à 12 Personnes





La réglementation automobile et l'homologation des véhicules - E-learning



Contactez-nous !

Audrey RISSOT
Chargée de formation

Tél. : 0169801708
Mail : audrey.rissot@utacceram.com

Janvier 2026

Version : 2052-20251210

